



## **RETRAIT DE LA REFORME MACRON Pas touche à notre caisse de retraite !**

Les débats sur le projet de loi sont en discussion au Sénat mais d'ores et déjà notre fédération a pris plusieurs décisions afin de combattre efficacement ce projet de loi qui recule l'âge de départ à la retraite et supprime le régime spécifique des clercs et employé.e.s de notaire.

Suite à l'ampleur des mobilisations depuis le 19 janvier dernier, notre fédération a décidé d'un appel à la grève du 17 février au 6 mars 2023.

Il ne s'agit pas d'un appel à la grève reconductible qui dépend tant sur le fond, que sur la forme, des débats que nos organisations doivent avoir avec les salarié.e.s de leur entreprise. Cet appel à la grève vise simplement à permettre à chacune et à chacun de faire des actions dans leurs études ou de participer à des initiatives avec d'autres professions ou au niveau départementale.

Dans ce cadre, tous les salarié.e.s sont couvert.e.s par cet appel qui leur permet de participer aux différentes actions proposées par leur union locale ou départementale.

**Lien pour accéder à la lettre fédérale :** <https://www.soc-etudes.cgt.fr/la-federation/communication-federale/appele-du-secretaire-general-federal-pour-une-journee-morte-le-7-mars/>

La deuxième décision vise à construire le 7 mars 2023 afin que celui-ci soit puissant.

**Nous entendons le 7 mars 2023 bloquer économiquement le pays.** Chaque gréviste dans chacune des études compte. Mais nous savons que cette-journée ne sera pas suffisante pour faire plier ce gouvernement.

C'est pourquoi, dès à présent, il faut débattre avec vos collègues sur la reconduction de la grève du 7.

Le SNN (le syndicat national des notaires) via un mail envoyé à ses adhérents encourage les notaires : « à ne pas décompter les salaires des employé.e.s les jours de grève, par solidarité évidente ».

**Nous pouvons et nous devons gagner, cela ne tient qu'à nous.**

**Télécharger nos affiches CGT NOTARIAT :  
Non à la retraite à 64 ans !**

<https://www.soc-etudes.cgt.fr/nos-outils/bibliotheque-syndicale/affiches-syndicales/notariat-non-a-la-retraite-a-64-ans/>

**Pas touche à ma caisse de retraite !**

<https://www.soc-etudes.cgt.fr/category/nos-outils/bibliotheque-syndicale/affiches-syndicales/>